

Remise À Niveau Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (RAN SSIAP 1)

Code RS : 5641

Nombre de stagiaires

12

Durée
21 heures

Taux de réussite
100%

Objectifs

Remettre à niveau les connaissances et savoir-faire nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes en tant qu'agent de sécurité incendie dans des établissements recevant du public (ERP) ou des immeubles de grande hauteur (IGH).

Public concerné

La formation remise à niveau SSIAP 1 est destinée à toutes les personnes titulaires du diplôme SSIAP 1, dont la date d'anniversaire est dépassée, (3 ans) et souhaitant remettre à jour leurs compétences afin de poursuivre leurs missions de sécurité incendie dans des ERP ou IGH.

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 1).
- Être titulaire d'un certificat de secourisme à jour (SST, PSE, PSC...).
- Certificat médical d'aptitude à exercer les fonctions d'agent de sécurité incendie (modèle réglementaire).

Modalités et délais d'accès

L'inscription est confirmée après vérification des prérequis et validation du financement.

Le délai moyen d'accès est de cinq jour après validation du dossier complet (hors cas particuliers).

L'équipe OPSIE Formation accompagne chaque candidat dans la constitution de son dossier et dans les démarches de financement (CPF, France Travail, entreprise, financement personnel, ...).

Agrément CNAPS : FOR-059-2124-04-01-20250928185



Programme de la formation

Le programme est conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 (modifié par décret du 22 décembre 2008 puis par décret du 30 septembre 2010) relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.

SÉQUENCE 1 : FONDAMENTAUX DE SÉCURITÉ INCENDIE

Rappels sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie :

- Évacuation des occupants.
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours.
- Application : Recherche d'information simple dans le règlement de sécurité.

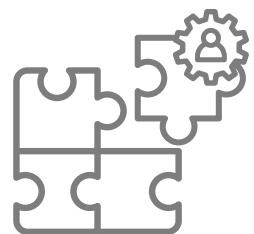


SÉQUENCE 2 : PRÉVENTION

- Évolution de la réglementation en matière de prévention.

SÉQUENCE 3 : MOYENS DE SECOURS

- Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours.



SÉQUENCE 4 : MISE EN SITUATION D'INTERVENTION

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.



SÉQUENCE 5 : EXPLOITATION DU PC SÉCURITÉ

- Fonctionnement d'un poste de sécurité.
- Appel, accueil et guidage des secours publics.

SÉQUENCE 6 : RONDES DE SÉCURITÉ ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Conduite d'une ronde de sécurité :

- Objectif de la ronde.
- Modalités de réalisation contrôle des rondes et renseignement de la main courante.
- Utilisation des moyens de communication mobiles.
- Mesures adaptées de protection des travaux.



Agrément CNAPS : FOR-059-2124-04-01-20250928185



Moyens pédagogiques



Les moyens pédagogiques incluent le matériel réglementaire de sécurité incendie, secourisme et interventions pratiques, conformément aux exigences légales :

- Formation en présentiel avec apports théoriques et pratiques.
- Salles équipées de vidéoprojecteurs et matériels réglementaires.
- Exercices pratiques en conditions réalistes (ronde, utilisation du bac à feu et extincteurs...).
- Suivi individuel des stagiaires.

Qualification du formateur



Nos formations sont assurées par des formateurs experts, issus du terrain de la sécurité privée et certifiés dans leurs spécialités.

Nous garantissons un enseignement concret, actualisé et conforme aux exigences réglementaires.

Modalités d'évaluation



- Une évaluation continue est réalisée tout au long de la formation afin d'assurer une progression conforme aux objectifs.
- Une évaluation finale, composée de mises en situation pratiques et d'un questionnaire à choix multiple (QCM), permet de valider les compétences opérationnelles, juridiques et techniques attendues.

Une évaluation de satisfaction est réalisée en fin de formation afin de mesurer la qualité perçue et d'assurer l'amélioration continue de nos prestations, conformément au référentiel Qualiopi.

Informations pratiques



Responsable pédagogique: Ouassil Belkacem

OPSIE Formation – 122 rue de Tourcoing, 59100 Roubaix.

07 82 07 65 40

contact.opsie@gmail.com

Accessibilité : Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aménagements possibles selon la situation de handicap.

Agrément CNAPS : FOR-059-2124-04-01-20250928185